

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 18 h30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 19 mars 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 12 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Alain BELLICCHI, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Josiane BYL, Fernand MORA, Ida PANTAROTTO, Christine VANCAUTER, Nicole ROUMAT.

Procuration :

Excusés : - Absents : Messieurs et Mesdames : Pauline SEILHAN, Emmanuelle ANTICH, Pierrick THOMAS, Monique GAYET, Bruno PEGAS.

M. Jean-Pierre ANGLAS a été élu secrétaire.

Délibération n° 4 : Budget primitif 2025 CCAS

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2025 à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 471 863.44€

Dont

- 1 060 600.44 € en section de Fonctionnement
- 411 263.00 € en section d'investissement

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} avril 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre ANGLAS